



Foire aux questions – Deuxième trimestre de 2005

1. Quels est votre objectif de croissance des bénéfiques? Comment pensez-vous l'atteindre?

Nous visons à moyen terme (trois à cinq ans) une croissance du résultat dilué par action de 10 % par année. Nous prévoyons que cette croissance proviendra des quatre sources suivantes :

1. L'amélioration de la productivité

Nous avons comme objectif d'être concurrentiels sur le plan de la productivité. D'ici la fin de 2006, nous voulons réduire le ratio des frais autres que d'intérêts au revenu pour le ramener à la moyenne des grandes banques canadiennes. Il s'agit d'une réduction d'environ 200 à 250 points de base, ce qui représente environ 250 millions de dollars. Les trois principaux aspects à l'égard desquels nous pourrions améliorer notre productivité sont les dépenses relatives aux projets, l'optimisation de certaines activités, et des réductions réelles dans des secteurs spécifiques.

2. La diminution du taux de perte prévue à l'égard de notre portefeuille de prêts à la consommation (voir la question 3)

3. Une croissance des revenus de l'ordre de 5 % et une croissance des frais d'exploitation alignée sur le taux d'inflation

4. D'autres rachats d'actions (voir la question 4)

2. Quels sont les risques auxquels vous êtes exposés avec Enron? Les récents règlements en recours collectif ont-ils eu une incidence quelconque sur la probabilité, l'échéancier et le montant d'un règlement possible effectué par la CIBC?

La CIBC et certaines sociétés affiliées ont été nommées défendeurs dans diverses actions concernant Enron. Nous avons l'intention de contester vigoureusement chacune de ces actions.

Au quatrième trimestre de 2004, la CIBC a inscrit un passif de 300 millions de dollars, en plus de la couverture d'assurance, à l'égard des litiges associés à Enron. Comme il nous est impossible de faire une estimation raisonnable des pertes éventuelles, il se peut que des provisions supplémentaires soient nécessaires ultérieurement. Les montants ainsi constitués pourraient avoir des répercussions importantes sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée, bien que nous ne prévoyions pas que la situation aura un impact défavorable important sur les états financiers consolidés de la CIBC.

3. Pourquoi les pertes sur prêts aux particuliers ont-elles augmenté? Quelles sont vos directives générales à l'égard des MCP en 2005?

L'augmentation des pertes sur prêts aux particuliers est principalement attribuable à trois principales raisons. Premièrement, notre portefeuille de prêts à la consommation a connu une croissance considérable au cours des trois dernières années, ce qui a entraîné l'établissement de provisions plus importantes. Deuxièmement, notre processus d'approbation n'a pas été aussi efficace que nous l'aurions voulu, tout particulièrement en ce qui concerne notre portefeuille de prêts à la consommation non garantis. Au cours des 12 à 18 derniers mois, nous avons lancé de nouveaux outils d'approbation et de gestion des comptes qui ont permis de réduire considérablement les risques. Troisièmement, certains de nos produits et certaines de nos activités n'ont pas eu d'aussi bons résultats. Les outils que nous avons mis en place permettront de redresser les résultats de ces produits, mais les



effets à retardement continueront à se faire sentir jusqu'à ce que ces prêts arrivent à échéance.

La provision spécifique de 337 millions de dollars depuis le début de l'année dénote le maintien d'un bon environnement de crédit, étant donné que nous continuons d'avoir des recouvrements nets dans l'ensemble de notre portefeuille. Comme nous l'avons dit auparavant, ces recouvrements ne pourront être maintenus. Au cours du plus récent trimestre, la titrisation des cartes et la réduction des faillites ont eu des effets bénéfiques sur les pertes sur prêts aux particuliers. Nous prévoyons qu'au cours des prochains trimestres les pertes sur prêts aux particuliers se rapprocheront des niveaux du 1^{er} trimestre.

Pour l'exercice 2005, nous devons maintenir les prévisions de pertes sur prêts dans les fourchettes de 50 à 65 points de base, du total net des prêts et des acceptations bancaires, à l'exclusion des conventions de revente. Il est prévu qu'environ 80 % de ces pertes seront imputables au portefeuille de prêts à la consommation.

4. Pourquoi avez-vous racheté moins d'actions au deuxième trimestre qu'au premier?

Lors du deuxième trimestre, nous avons racheté 2,8 millions d'actions en vertu de notre programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, lequel nous permet de racheter jusqu'à 17 millions d'actions (4,9 % de la totalité des actions ordinaires de la Banque CIBC le 10 décembre 2004). Nous avons donc racheté, depuis le début de l'exercice jusqu'à la fin du deuxième trimestre, un total de 10 millions d'actions.

La majorité des 7,2 millions d'actions rachetées au cours du premier trimestre découlent de notre participation à la vente en bloc effectuée par M. Li Ka Shing le 13 janvier. Ce rachat nous a temporairement exclus du marché, étant donné que nous sommes seulement autorisés à racheter jusqu'à 2 % de nos actions en circulation au cours de toute période de 30 jours.

Nous avons présentement l'intention de continuer à racheter des actions jusqu'à la fin de 2005.

5. Vous avez indiqué que vos activités de gros aux États-Unis avaient un coût élevé et qu'elles n'étaient que marginalement rentables. Quelle est votre stratégie pour améliorer les résultats de vos activités aux États-Unis?

Aux États-Unis, nous sommes présents dans un créneau d'un marché bien établi et concurrentiel. Nous avons réussi à réduire le capital économique consacré à ces activités et avons rajusté la taille de notre plate-forme aux États-Unis pour mieux l'harmoniser à nos cibles mieux définies et faire preuve d'une plus grande rigueur. Grâce à ces changements, nous sommes mieux positionnés pour réussir dans le marché américain.

Notre objectif est d'exercer nos activités américaines avec moins de capitaux que par le passé, tout en accroissant les revenus produits par notre base actuelle de coûts.

Notre stratégie est de cibler le marché moyen des services bancaires d'investissement et de nous lancer dans des activités ciblées de vente et de négociation. Nous continuons également à réduire notre portefeuille de services de banque d'affaires. À moyen terme, un de nos objectifs est de réduire davantage la valeur comptable de notre portefeuille de



services de banque d'affaires pour le ramener à 1,5 milliard de dollars d'ici 2007. Il y a deux ans, la valeur comptable de notre portefeuille de services de banque d'affaires s'élevait à 2,21 milliards de dollars alors que nos engagements atteignaient 1,7 milliard de dollars. À la fin du deuxième trimestre de 2005, le portefeuille avait diminué à 1,54 milliard de dollars et les engagements représentaient 0,6 milliard de dollars. Nous continuons à croire en la valeur que recèle ce portefeuille.

6. Votre ratio de dividendes/bénéfices de 53,6 % au deuxième trimestre excède votre fourchette cible à moyen terme de 40 à 50 %. Devons-nous nous attendre à l'avenir à un objectif plus élevé?

Nous avons déclaré un ratio de dividendes/bénéfices de 53,6 % au deuxième trimestre. Les résultats du deuxième trimestre faisaient état d'une provision de 75 millions de dollars (après impôts) liée aux services de la Banque CIBC fournis à certains fonds de couverture ayant participé à des opérations d'anticipation du marché des fonds communs de placement.

Au cours du premier trimestre, les gains réalisés à la vente d'éléments d'actif s'établissaient à 171 millions de dollars (après impôts).

Depuis le début de l'année, nous avons déclaré un ratio de dividendes/bénéfices de 41,0 %. Nous prévoyons que ce ratio demeurera dans la fourchette cible de 40 à 50 % à moyen terme, malgré l'annonce le 25 mai de l'augmentation supplémentaire du dividende trimestriel des actions ordinaires, qui a été porté de 0,64 \$ à 0,68 \$ le 25 mai.

7. Quels facteurs ont contribué à la diminution récente de la marge d'intérêts nette (MIN) et quelles sont vos prévisions de ce ratio?

Le revenu net d'intérêts dépend de plusieurs variables et son déclin ne peut être attribué à un secteur en particulier. Parmi les exemples de facteurs influençant le revenu net d'intérêts indiqué dans les états consolidés des résultats, mentionnons la pente de la courbe de rendement, la gamme de produits, les variations de la marge des produits, les taux de financement, les fluctuations du taux de change, les titrisations, l'intérêt sur les remboursements d'impôt et le niveau des soldes de nos activités de négociation et de placement de valeurs mobilières.

Cependant, la baisse des marges au cours des derniers trimestres est principalement imputable à la faiblesse des taux d'intérêt au Canada qui ont atteint des creux historiques. La concurrence soutenue au niveau des prix, plus particulièrement pour les dépôts, a également contribué à la baisse de la MIN.

Nous prévoyons que les taux d'intérêt devraient demeurer stables pour le reste de l'année, ce qui aura un effet positif sur les volumes des affaires réalisées avec les particuliers et les PME, et de façon plus particulière sur les prêts hypothécaires. Nous prévoyons que des pressions continueront à s'exercer sur les marges. Même si une légère amélioration par rapport au deuxième trimestre demeure possible, nous ne prévoyons pas revenir aux niveaux du premier trimestre d'ici la fin de l'année.



8. Quelles ont été les répercussions de la NOC-13 sur vos résultats? Comment sont-elles reflétées dans vos états financiers?

La note d'orientation n° 13 (NOC-13) est entrée en vigueur pour la CIBC le 1^{er} novembre 2003. Cette note d'orientation précise certaines conditions exigées pour l'application de la comptabilité de couverture. La possibilité qu'il y ait une incompatibilité entre les périodes au cours desquelles les gains, les pertes, les revenus ainsi que les dépenses liés à l'effet couvert et celles au cours desquelles l'effet couvert est lui-même comptabilisé dans les résultats représente la principale raison de la non-admissibilité à la comptabilité de couverture.

La NOC-13 n'a pas eu d'importantes répercussions sur les états financiers de la Banque CIBC à aucun des trimestres de 2005. Les répercussions sur la valeur au marché des couvertures inefficaces sont illustrées sur les deux rubriques figurant sous les revenus autres que d'intérêts de l'état consolidé des résultats. Si le risque couvert porte sur les devises, le gain ou la perte lié aux instruments dérivés est comptabilisé dans le poste correspondant aux Opérations de change autres que de négociation. D'autre part, si le risque couvert porte sur les taux d'intérêt ou le risque de crédit, alors le gain ou la perte est comptabilisé dans le poste Autre. Le tableau suivant indique les soldes liés à la NOC-13 inclus sur ces lignes (*en italique*).

Gains (pertes) au titre des revenus autres que d'intérêts selon la NOC-13 (en M\$ CA avant impôts)

	2005		2004			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Opérations de change autres que de négociation						
<i>Gains (pertes) selon la NOC-13 lié(e)s aux couvertures inefficaces⁽¹⁾⁽²⁾</i>	19	2	6	(6)	(22)	8
Autres revenus de change	52	54	82	58	71	83
Total des opérations de change autres que de négociation (selon la page 3 de l'Information financière supplémentaire)	71	56	88	52	49	91
Opérations autres que d'intérêts						
<i>Gains (pertes) selon la NOC-13 lié(e)s aux couvertures inefficaces – à l'exclusion des couvertures des droits à la plus-value des actions⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾</i>						
Autres gains (pertes) tirés des instruments dérivés autres que de négociation – à l'exclusion des couvertures des droits à la plus-value des actions	2	(2)	(13)	43	11	(42)
Autres revenus liés aux instruments autres que dérivés	11	16	(3)	37	9	(29)
Total des revenus autres que d'intérêts (selon la diapositive 55 de la présentation aux investisseurs du T2)	151	284	174	180	196	215
	164	298	158	360	216	144

⁽¹⁾ Selon la diapositive 55 de la présentation aux investisseurs du T2.

⁽²⁾ Les instruments dérivés assurant la couverture des risques de taux d'intérêt et de change inefficaces aux termes de la NOC-13 étaient auparavant constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans un autre poste de l'état des résultats (habituellement les revenus d'intérêts nets) où les revenus tirés des effets couverts sous-jacents sont également constatés. Par conséquent, les gains (pertes) de couverture figurant à ces postes sont partiellement neutralisés par les gains (pertes) à l'égard des effets couverts sous-jacents durant la période.

⁽³⁾ La couverture des droits à la plus-value des actions est constatée comme une composante distincte des Autres revenus autres que d'intérêts à la diapositive 55 de la présentation aux investisseurs du T2. Les gains (pertes) de couverture des droits à la plus-value des actions figurant à la diapositive 55 sont compensés par les dépenses sous-jacents au titre des droits à la plus-value des actions qui sont incluses dans les primes incitatives de rémunération et d'incitation des employés figurant à la page 4 de l'Information financière supplémentaire du T2.